

L'Étrellais



Édito du Maire 3 	Etat civil et info paroisse 4 	Nouveautés 5 
Actus communales 6 à 9 	Infos pratiques 10 	Décisions municipales 11 à 19 
Nos écoles 20 à 23 	Parole aux assos 23 à 27 	

Horaires d'ouverture

Mairie :

Lundi : 14h - 17h
Mardi : 9h - 12h15 / 14h - 17h
Mercredi : 9h - 12h15 / 14h - 17h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 9h - 12h15 / 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h

Poste :

Lundi : 14h - 19h
Mardi : 9h - 12h15
Mercredi : 9h - 12h15
Jeudi : Fermé
Vendredi : 9h - 12h15
Samedi : 9h - 12h

France service :

Lundi : 14h - 19h
Mardi et mercredi : 9h - 12h15 / 14h - 17h
Jeudi et vendredi : 9h - 12h15
Tél. 02 30 25 02 56

Contact mairie :

Tél. 02 99 96 62 11
Fax 02 99 96 53 37
Mail : accueil@etrelles.bzh
Site internet : www.ville-etrelles.fr
Pensez à vous inscrire à la newsletter
Facebook : Mairie d'Étrelles

Permanences en mairie

Mme le Maire et adjoints
sur rendez-vous.

Pour le prochain Etrelais, dépôt des articles le 1^{er} décembre 2024 dernier délai. Sortie prévue janvier 2025.

Rappels : Pour les associations une demi-page et 2 photos maximum Articles signés par les auteurs. Fournir des fichiers word et non des fichiers PDF. Envoi par mail à la mairie : accueil@etrelles.bzh

Comité de rédaction : Stéphane Davenel, Pauline Gaillard, Danièle Gauthier, Julien Lambert, Stéphanie Savatte, Maurice Spetebroot.

Directeur de la publication : Marie-Christine Morice.

Conception et impression : Morvan-Fouillet Imprimeurs - Vitré



Chers Etrellaises et Etrellais

Chacun d'entre nous attend le soleil qui fait cruellement défaut depuis de nombreux mois. Dérèglement climatique, épisode cyclique ou encore année à 13 lunes ... autant d'avis qui permettent en échangeant Ensemble, d'attendre presque sereinement le retour de l'astre qui permettra de profiter enfin, des terrasses et jardins. Pour autant au-delà de la morosité due au temps, nous n'avons pas connu les affres de beaucoup de régions sous les eaux depuis plusieurs mois avec des situations dramatiques pour beaucoup d'habitants et leurs communes !

Au-delà de ces aléas climatiques, il y a aussi et surtout ces conflits qui bordent nos frontières européennes, fragilisant le bouclier de paix construit patiemment depuis la seconde guerre mondiale et ce, grâce à la volonté de femmes et d'hommes qui ne voulaient plus jamais connaître les blessures de conflits armés, de guerres longues et meurtrières qui avaient décimé tant de familles, de villages, de Pays. Cette référence à notre histoire prend tout son sens avec les élections européennes qui se tiendront le 9 juin prochain. Nous avons cette chance de vivre dans un pays de liberté où le vote est un droit pour chacun, une responsabilité. Si l'Union Européenne semble une institution bien loin de notre vie quotidienne, rappelons-nous qu'elle a été créée pour nous protéger mutuellement, pour assurer le vital à chacun, pour garantir la Paix, pour sécuriser l'Economie, pour une Agriculture nourricière. Nous sommes libres de choisir notre avenir, notre destin. En 1979 Simone Veil disait ici en pays de Vitré « **Si je m'engage aussi pleinement pour l'Europe, c'est pour tirer la leçon de mon passé en pensant à l'avenir de la France** ». Depuis la solidarité Européenne a renforcée la souveraineté Française.

Nous sommes tous dans l'immédiateté, dans la gestion du présent, des crises... alors qu'il nous faut préparer l'avenir, celui de nos enfants ; préparer notre territoire et ceux qui l'habitent aux transformations qui sont déjà là mais qui, que l'on le veuille ou non, vont prendre du temps à produire leurs effets...

A notre échelle, nous participons tous à ces transformations ... en essayant de prévoir nos besoins pour demain, en réfléchissant ensemble au bien être de chacun dans notre vie de tous les jours. Vous trouverez au gré de ce numéro les actions des élus et des agents pour assurer des services et un environnement de qualité à votre quotidien, l'investissement des associations, les aides des partenaires pour la réalisation d'équipements structurants. Le visage du centre bourg sera dès cet été embelli par les plantations autour de l'église (retardées par 6 mois de temps pluvieux). En juillet débutera le chantier aux Hairies du terrain sportif synthétique, qui permettra dès novembre une utilisation optimale et par tous temps. A la rentrée les élus s'attèleront au projet de restaurant scolaire, afin de pouvoir livrer fin 2025, un équipement adapté à près de 110 demi-pensionnaires. Merci au conseil municipal des enfants pour leur réalisations éducatives et civiques... Bravo à l'association du Jardin de l'école NDDL, lauréate du trophée « solidaire pour la planète » organisé par le département d'Ille et Vilaine dans le cadre du tapis rouge de la solidarité (j'ai soumis cette candidature pour représenter le canton de la Guerche de Bretagne). Bravo aux enfants, à l'équipe éducative et aux bénévoles, pour cette nouvelle récompense !

Je souhaite à chacun un bel été ensoleillé et de bons moments de partage avec tous ceux qui vous sont chers. Bonnes vacances aux petits comme aux grands.

Le Maire,

Marie Christine MORICE



État civil

Info paroisse



01 janvier 2024 au 30 avril 2024



17/01/2024	Cassy DABOUT	2 C La Motte Gérard
28/01/2024	Raphaël DMYTRICK	4 impasse des Bouleaux
30/01/2024	Fatima-Zahra AIT AYAD	3 rue des Pommiers
06/02/2024	Loïs GÉLINEAU	Lieu-dit « Le Petit Roland »
23/02/2024	Thiméo HÉRIN MAZURAS	2 Le Petit Pré
19/03/2024	Blanche BARBOT	Lieu-dit « La Fleuriais »
11/04/2024	Jeanne SAFAREH	10 rue Ile de France
16/04/2024	Louis RENARD	7 La Géraudière
30/04/2024	Noémie TRAVERS	Lieu-dit « Le Haut Monperron »



27/04/2024 Audrey DESMONS
Alexis PERU La Lande de la Pot de Vinière



Audrey Desmons et Alexis Peru



02/01/2024	Julien COLLEU	5 rue Hyacinthe Hévin
04/01/2024	Marie-Josèphe HÉRAULT née JEUSSELIN	
06/01/2024	Louis ORHANT	5 rue Hyacinthe Hévin
17/01/2024	Hyacinthe CAILLET	5 rue Hyacinthe Hévin
20/01/2024	Madeleine GILLES épouse PERRUDIN	5 rue Hyacinthe Hévin
26/01/2024	René MONNERIE	5 rue Hyacinthe Hévin
10/02/2024	Maria DE SAINT JAN épouse FADIER	5 rue Hyacinthe Hévin
11/02/2024	Serge LEDIEU	5 rue Hyacinthe Hévin
26/02/2024	Maurice LOISIL	5 rue Hyacinthe Hévin
26/02/2024	Roger CHASSARD	Le Theil de Bretagne
01/03/2024	Jean DUFRÈNE	5 rue Hyacinthe Hévin
04/03/2024	Jean PANNIER	La Raconnière
13/03/2024	Francis DEHAENE	5 rue Hyacinthe Hévin
18/03/2024	Madeleine POUPARD épouse JAN	24 La Loge
24/03/2024	Léone LEBON épouse MOULIN	32 rue Jeanne Couplan - Rennes
29/03/2024	Albertine BOUGEARD épouse ESNAULT	La Sagerie
07/04/2024	Madeleine DUFEU née BALLUAS	5 rue Hyacinthe Hévin

Horaires de messes

2^e samedi du mois : 18h

Tél : 02 99 96 61 55

Secrétariat :

Du lundi au samedi
de 10h à 12h

et de 14h30 à 16h30

Au presbytère d'Argentré :

Les mardi, mercredi,
vendredi

Urgences 02 99 96 61 55

Diacre J.M. QUETIER

02 99 49 58 69

Permanence accueil
paroissial à Etelles, tous
les mardis, de 10h à 12h à la
maison des associations

Dialoguons

NOM - PRÉNOM :

Vos remarques, vos suggestions nous intéressent. Déposez les coupons en mairie.

.....

.....

.....

.....

A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, aucune réponse ne sera donnée aux bulletins anonymes.



Mélanie FOUCHET - Sophrologue



En complément de sa fonction de Chargée de Développement des Ressources Humaines,

Mélanie FOUCHET intervient en tant que Sophrologue, depuis plus d'un an déjà, sur la Région Etreelles-Pays de Vitré.

Elle s'est formée durant 2 années, en présentiel, au CFSP de Caen, auprès de Richard ESPOSITO (Directeur de centre, sophrologue, professeur de philosophie, auteur et directeur de la collection « Parcours Sophro », président du GES (unité de recherche)).

Aujourd'hui, elle propose des séances individuelles de sophrologie, à domicile, ainsi que des séances collectives (à titre associatif ou à titre privé sur demande) ; d'une durée d'une heure, auprès des enfants, adolescents et adultes.

L'association du FIVE de Vitré, lui fait confiance depuis ses débuts (séances collectives « La Sophrologie du vendredi » organisées depuis début 2022).

Elle est également conventionnée auprès de la Ligue contre le Cancer (Proxiligue) pour intervenir auprès des malades et des aidants.

La Sophrologie c'est quoi ?

C'est un entraînement du corps et de l'esprit pour gagner en mieux être physique et mental dans sa vie quotidienne, ainsi qu'à se préparer à des événements importants.



La sophrologie utilise un ensemble de techniques corporelles et psychocorporelles, telles que des exercices de respiration, de stimulations corporelles, et des exercices d'évocations positives.

Ces techniques peuvent vous aider sur diverses thématiques telles que le sommeil, la douleur, les troubles musculo squelettiques, le stress, la confiance en soi, les risques psychosociaux (burn-out...), le lâcher-prise, la concentration, la mémoire, la créativité, la préparation mentale, la préparation aux examens...

Vous pouvez la contacter :
melanie.fouchet.sophrologie@gmail.com
06 20 16 20 54

Site internet :
<https://sites.google.com/view/sophrologue-melanie-fouchet/sophrologue-melanie-fouchet-accueil>
Facebook/Instagram/LinkedIn :

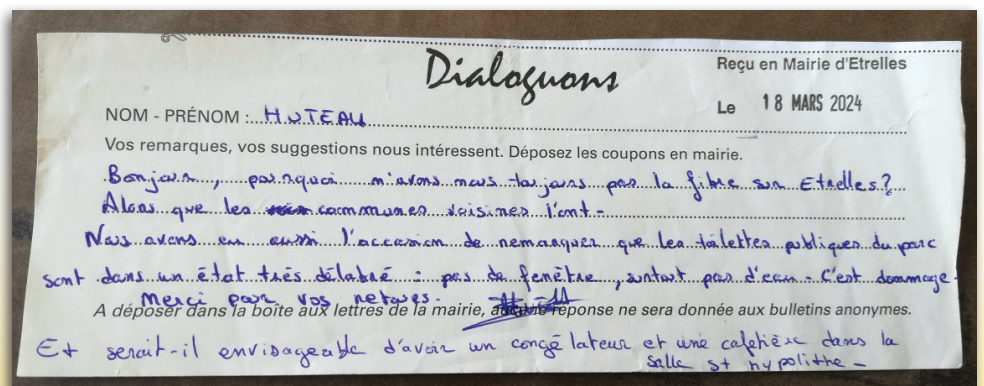


Réponse coupon dialoguons

Bonjour,

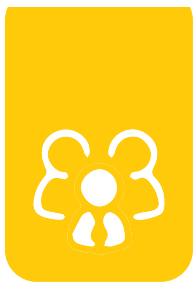
La mise en place de la fibre optique est gérée par Mégalis Bretagne. Etreelles à été classé dans la seconde phase et est fibrée pour une très grande partie. Il reste la Tranche n°4 de la ZAC de la Plesse et la partie « Est » de la commune qui sera fibrée en même temps qu'Argentré du Plessis dans la phase n°3. Vous pouvez vous rapprocher des opérateurs SFR et Orange pour l'instant.

Concernant les toilettes du parc de la Prévalaye, leur état résulte de dégradations que les agents



réparent régulièrement. L'eau est coupée lorsqu'il y a un risque de gel ou en cas de dégradations sur les canalisations.

Enfin il n'est pas prévu d'équiper la salle St Hippolyte de congélateur (pas de place) ni de cafetière.



Conseil municipal des enfants



5 panneaux, réalisés par les enfants du CME, ont été installés dans les espaces publics pour sensibiliser les personnes au ramassage des déchets, et plus particulièrement pour les déjections canines.



Les services techniques de la commune ont installé la boîte à livres à l'entrée du parc de la Prévalaye. Les enfants ont décoré l'extérieur avec leurs empreintes de mains en peinture.





Les explications de Mickaël, agent technique



La boîte à livres

MODE D'EMPLOI

- Je dépose un livre en bon état
- J'emporte un livre ou je le lis sur place
- Je peux ramener le livre que j'ai terminé
- **JE NE DEPOSE PAS LES LIVRES DE LA BIBLIOTHEQUE**
- Je referme la boîte à livres après utilisation

Cette boîte est accessible sans abonnement ni inscription, 7j/7 et 24h/24.
Ce système de gratuité et d'échange est fondé sur le civisme et le partage.

Tous les livres (romans, BD, albums, documentaires ...) sont les bienvenus.

En cas de problème, contacter la mairie au 02 99 96 62 11.

Merci de prendre soin de la boîte à livres et des livres qu'elle contient pour le plaisir de tous.

Bonne lecture.

Un projet initié par le Conseil Municipal des Enfants - 2024



Et maintenant la boîte à livres est prête à accueillir quelques ouvrages qu'Emilie la bibliothécaire a donné pour démarrer, cet autre projet du CME. Cette boîte est accessible à tous et fonctionne indépendamment de la bibliothèque.





Bibliothèque

Pour sa dixième édition, le thème du festival Am Stram Gram (dédié aux tout-petits) était les sonorités de la nature. Au cours des deux séances, les enfants et leurs accompagnateurs ont écouté des histoires, chanté et manipulé des éléments de la nature et des instruments.

Lors de la séance « Lectures et comptines » d'avril, les tout-petits ont eu une surprise à l'issue du temps de lecture qui portait sur la nourriture. Nous sommes allés visiter la boulangerie « O saveurs d'Étrelles ». Anne-Lise Beaugendre, la gérante, nous a fait visiter les coulisses de la boulangerie et nous a montré comment était fabriqué le pain. Les enfants ont vu les machines fonctionner, touché de la pâte et dégusté un petit morceau de pain.

En mars, un tournoi de jeu vidéo a été organisé pour se mettre dans l'ambiance olympique. Grâce au jeu vidéo

« Mario & Sonic aux jeux olympiques » les participants se sont affrontés sur différentes épreuves : skateboard, course de haies, lancer de javelot... L'après-midi s'est conclue par le podium avec remise de médailles (en plastique !).

En mars également, une projection a eu lieu dans le cadre de la fête du court-métrage. La sélection de courts permettait de découvrir une technique particulière d'animation appelée pixilation.

Enfin pendant les vacances d'avril, les enfants ont réalisé des avions en papier et une base de lancement. L'animation a eu lieu grâce à Arouna, 11 ans, qui a co-animé l'atelier et nous a fait découvrir ces pliages.

Au programme dans les mois à venir : exposition des cours d'arts plastiques enfants (juin), atelier initiation au crochet (juin), festival de BD « Bulles des prés », (octobre) mois du multimédia ...





EHPAD Hyacinthe Hévin

À l'EHPAD Hyacinthe Hévin, un bal musette est organisé une fois par mois à l'initiative du service animation pour le plus grand plaisir des résidents.

Très attendu, il est l'un des mercredis à ne pas rater, ainsi que celui des anniversaires.

Nous avons le plaisir de pouvoir réaliser ces après-midi grâce à notre bénévole accordéoniste M. SAUVAGE Daniel ainsi que tous nos bénévoles de l'animation qui nous accompagnent pour danser avec les résidents.

Avec des chansons incontournables comme « La rue de notre amour », « Les amants de Saint Jean », « Le petit parisien »... et sans oublier la boucle finale avec « La chenille ». Dès les premières notes de l'accordéon, les danseurs et danseuses viennent sur la piste.

La gaîté, les sourires et les souvenirs d'antan sont toujours au rendez-vous !



ASSOCIATION
Hyacinthe Hévin

Logements Locatifs Adaptés Résidence « Les Albizzias »



A LOUER Appartement T1

*Appartement non meublé en rez-de-jardin
pour personnes âgées de plus de 60 ans, seule ou en couple,
ayant une totale autonomie.*

Pièce séjour avec Kitchenette comprenant plaque à induction, hotte et évier.

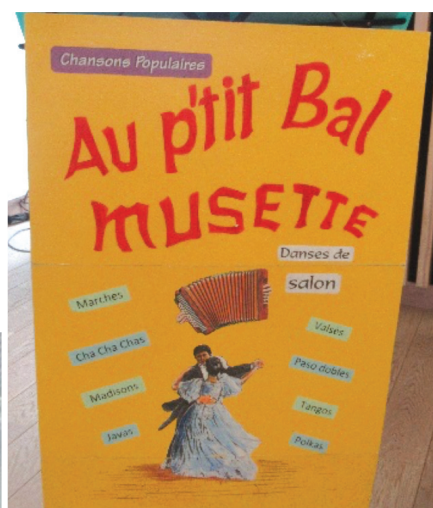
Chambre à coucher et salle de bain intégrant lavabo, toilette et coin douche.

Possibilité de prise en charge des repas et du linge.

L'appartement dispose d'une vue et d'un accès au parc arboré. Ainsi qu'une place de parking et d'une parcelle de jardin possible.

L'environnement est sécurisé : visiophone et parc clos la nuit.

**Pour plus de renseignements,
Merci de nous contacter au 02 99 96 62 06.**





Lancement de la campagne de plantation de haies bocagères sur le territoire de l'unité de gestion Est de l'Amont de la Vilaine

Dans le cadre de ses missions de restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, Eaux & Vilaine conduit des programmes de **plantations et restauration du bocage**.

Sur le territoire de l'unité de gestion Est, ce sont les programmes **Breizh Bocage III et Plantation en Pays de la Loire** qui sont mis en œuvre selon le secteur d'intervention

Les haies bocagères ne sont pas seulement indispensables pour la préservation de la biodiversité et le bien-être du bétail. Elles jouent aussi un **rôle majeur sur la qualité de l'eau** : frein au ruissellement, infiltration de l'eau, dénitrification, relargage d'eau dans l'atmosphère par évaporation, etc. **La reconstitution du bocage breton est aujourd'hui essentielle face aux défis du réchauffement climatique et de la raréfaction d'une ressource en eau vitale.**

Pour ce faire, Eaux-et-Vilaine propose de vous accompagner sur le plan technique, matériel et financier dans vos projets de plantation de haies bocagères. Il est possible de réaliser des projets de plantation de haies d'au moins 200 mètres chez les agriculteurs, les particuliers et les collectivités en secteur agricole (dans ou en limite de parcelles agricoles).

Le projet est d'abord défini en concertation avec le bénéficiaire. Puis, Eaux & Vilaine se charge de la

réalisation du **travail du sol** jusqu'aux **plantations**, en passant par la **réalisation de talus** dans les zones de pente, et la **protection des plants**.

Le montage des projets pour la prochaine saison de plantation (hiver 2024-2025) commence dès maintenant et ce, jusqu'au 31 juillet 2024.

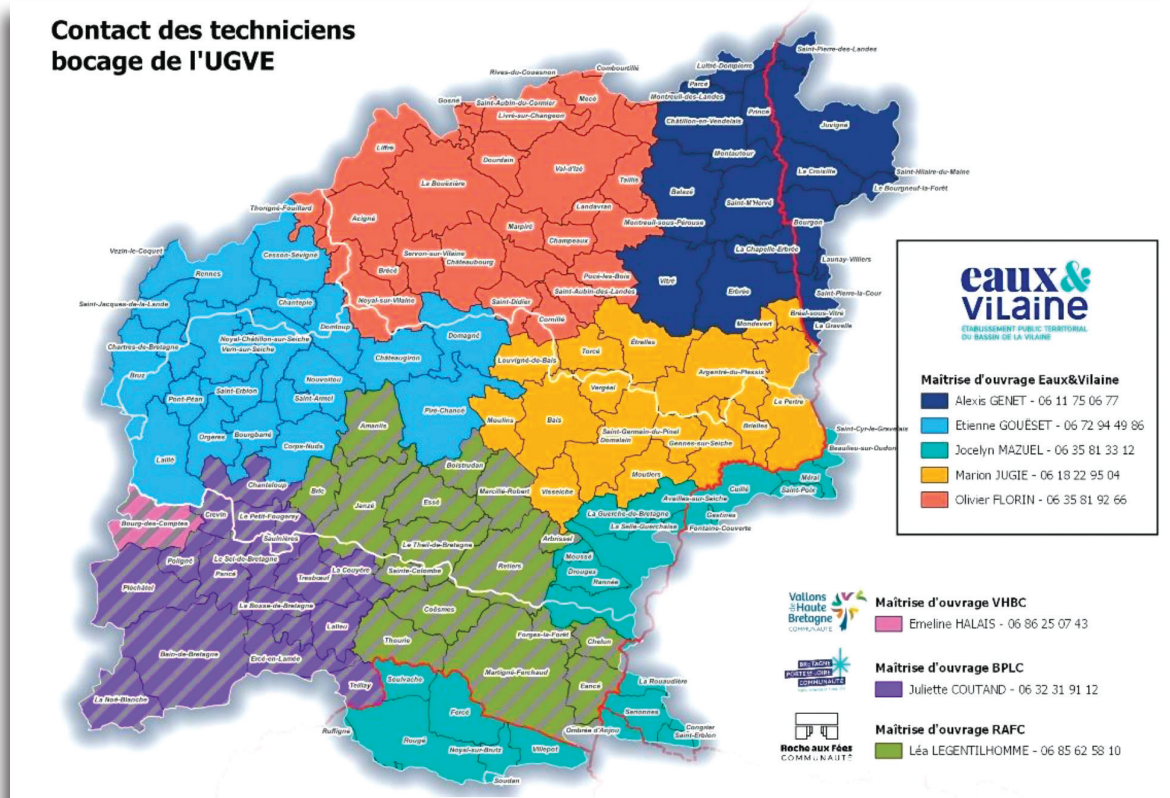
Toute personne intéressée par la plantation de haies peut contacter les techniciens bocages de l'unité de gestion Est (carte ci-dessous) afin d'obtenir des renseignements et/ou fixer un rendez-vous.

Chaque projet sera étudié sur site afin d'adapter les essences de plantations au terrain et aux enjeux actuels.



Photo d'une haie sur talus de 3 ans

Répartition et contact des techniciens bocage de l'unité Est d'Eaux et Vilaine





Séance du lundi 18 décembre 2023

PISTE CYCLABLE ETRELLES - ARGENTRE-DU-PLESSIS - ACQUISITION FONCIERE

Pour la réalisation du projet de liaison cyclable entre les communes d'Étrelles et d'Argentré du Plessis, des acquisitions foncières sont nécessaires.

Un propriétaire est concerné, pour la commune d'Étrelles, par ce projet : Mme GEFFRAULT née MORICE Anne Marie Louise pour une partie de la parcelle section YL n°01.

Il est proposé au CONSEIL MUNICIPAL :

- d'approuver l'acquisition d'une partie de la parcelle YL n°01 au prix de 4,00 €/m² (soit un coût estimé, hors frais, de 4,00 X 91 m² = 364 €) ; les frais d'actes notariés et de bornage sont à la charge de la collectivité) ;

Après en avoir délibéré : vote à l'unanimité

PRIME EXCEPTIONNELLE POUVOIR D'ACHAT

Au regard de l'article 72 de la Constitution, des articles L714 à L714-13 du code général de la fonction publique, des articles 1, 2 et des annexes du décret 91-875 du 6 septembre 1991, et du Code Général des Collectivités Territoriales et au décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023, portant création d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour certains agents publics civils de la fonction publique territoriale,

le conseil municipal peut instituer une prime exceptionnelle pouvoir d'achat aux agents publics dont la rémunération brute du 01/07/2022 au 30/06/2023 est inférieure ou égale à 39 000€ (soit en moyenne 3 250€ par mois).

Mme le Maire propose d'instaurer la prime exceptionnelle pouvoir d'achat dans la commune d'Étrelles. Tableau 1

Tableau 1

Rémunération perçue du 1 ^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant de la prime pouvoir d'achat	Plafonds réglementaires
Inférieure ou égale à 23 700€	800	800€
Supérieure à 23 700€ et inférieure ou égale à 27 300€	700	700€
Supérieure à 27 300€ et inférieure ou égale à 29 160€	600	600€
Supérieure à 29 160€ et inférieure ou égale à 30 840€	500	500€
Supérieure à 30 840€ et inférieure ou égale à 32 280€	400	400€
Supérieure à 32 280€ et inférieure ou égale à 33 600€	350	350€
Supérieure à 33 600€ et inférieure ou égale à 39 000€	300	300€

Tableau 2

DEPENSES		RECETTES		
OBJET	MONTANT	OBJET	MONTANT	%
Montant des travaux estimé (€ HT)	1 000 000,00	Etat - DETR (30 % X 700 000 €)	210 000,00	20,54%
Maîtrise d'œuvre	22 500,00			
		Autofinancement	812 500,00	79,46%
TOTAL (€ HT)	1 022 500,00	TOTAL	1 022 500,00	100,00%

Après en avoir délibéré : POUR : 22 ; CONTRE : 1 (Barbot A.)

DEMANDE DE SUBVENTION AMENDES DE POLICE

VU les articles R2334-10 à R2334-12 du CGCT sur la répartition du produit des amendes relatives à la circulation routière,

CONSIDERANT que les sommes allouées doivent être utilisées dans une démarche de sécurité routière ;

Mme le Maire propose de solliciter une subvention au titre de la répartition des amendes de police du programme 2024, pour le financement du projet suivant :

- Acquisition et pose de deux radars pédagogiques pour sécuriser la circulation des voies communales en agglomération ;

La société ELAN CITE a remis une proposition de prix. Le coût de ce projet est estimé à 3 665,70 € HT soit 4 398,84 € TTC.

Après en avoir délibéré : vote à l'unanimité

REALISATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHETIQUE - DEMANDE DE SUBVENTION

Mme le Maire informe le conseil municipal du projet de création d'un terrain de football en gazon synthétique et de la possibilité de solliciter une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant : Tableau 2

L'échéancier de l'opération est le suivant :



- Début des travaux : mai 2024 ;
- Fin des travaux : octobre 2024 ;

Il est proposé au CONSEIL MUNICIPAL :

- d'ADOPTER le projet de réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique ;
- d'ARRETER les modalités de financement ;
- d'APPROUVER le plan de financement de cette opération ;
- de SOLLICITER un financement au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2024 ;

Après en avoir délibéré : ABSTENTIONS : 4 (Perrier R, Julliot F, Gaillard P, Bignon A, Cateline L) ; POUR : 19

OPERATION DE RENOVATION DU LOGEMENT AU 3 RUE JULIEN CAILLEL

Mme le Maire présente au conseil municipal l'avant-projet définitif (APD) produit par l'architecte DPLG Françoise GESLAND et le résultat de la consultation des entreprises de travaux pour la rénovation du

logement communal situé au 3 rue Julien CAILLEL.
Tableau 3

Le plan de financement prévisionnel peut ainsi être actualisé de la manière suivante : Tableau 4

Il est proposé au CONSEIL MUNICIPAL :

- de VALIDER le plan de financement présenté pour un montant prévisionnel de travaux de 164 885,85 € HT ;
- de VALIDER la rémunération définitive du maître d'œuvre pour un montant de 12 480,46 € soit un taux de rémunération de 9 % et d'approuver les termes de la modification au marché de maîtrise d'œuvre ;
- de SOLLICITER de l'État une subvention de 49 465,76 euros au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local ;
- De SOLLICITER de la Région Bretagne une subvention de 24 732,88 euros au titre de Bien Vivre Partout En Bretagne ;

Après en avoir délibéré : vote à l'unanimité

Tableau 3

Type dépense	Entreprise	Taux TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Lot 01 : gros œuvre / démolition	BTEM	20,00%	9 147,50 €	1 829,50 €	10 977,00 €
Lot 02 : charpente / couverture	ROULIN & GARRAULT	20,00%	8 395,40 €	1 679,08 €	10 074,48 €
Lot 03 : menuiseries extérieure - serrurerie	FADIER	20,00%	30 326,00 €	6 065,20 €	36 391,20 €
Lot 04 : menuiseries intérieures	FADIER	20,00%	12 028,80 €	2 405,76 €	14 434,56 €
Lot 05 : cloisons sèches - isolation	HERVAGAULT	20,00%	23 851,74 €	4 770,35 €	28 622,09 €
Lot 06 : électricité - vmc	MOREL	20,00%	8 526,08 €	1 705,22 €	10 231,30 €
Lot 07 : plomberie chauffage	MOREL	20,00%	20 468,34 €	4 093,67 €	24 562,01 €
Lot 08 : Peinture / revêtements de sols / faïence	GERAULT	20,00%	25 927,94 €	5 185,59 €	31 113,53 €
Aléas de chantier (3 % du montant des travaux)		20,00%	4 160,15 €	832,03 €	4 992,18 €
Révisions de prix travaux (2 % du montant des travaux)		20,00%	2 773,44 €	554,69 €	3 328,13 €
Etude préalable - FAISA et relevé bâtiment	SCP Gesland et Hamelot	20,00%	3 150,00 €	630,00 €	3 780,00 €
Etude thermique	FLUELEC	20,00%	1 100,00 €	220,00 €	1 320,00 €
Diagnostic Amiante avant travaux (DTA)	Agenda Diagnostic	20,00%	240,00 €	48,00 €	288,00 €
Maîtrise d'œuvre	SCP Gesland et Hamelot (09 % travaux)	20,00%	12 480,46 €	2 496,09 €	14 976,55 €
Mission SPS - Coordination des travaux des entreprises	ABG Coordination	20,00%	2 310,00 €	462,00 €	2 772,00 €
TOTAL coût de revient budgété			164 885,85 €	32 977,18 €	197 863,03 €

Charge foncière	- €
Travaux	145 605,39 €
Honoraires	19 280,46 €

Tableau 4

DEPENSES		RECETTES		
OBJET	MONTANT	OBJET	MONTANT	%
Montant des travaux (€ HT)	145 605,39	Etat - DSIL (30 % X 164885,85 €)	49 465,76	30,00%
Etude préalable - FAISA et relevé bâtiment	3 150,00	Région - Bien Vitre Partout En Bretagne (15 % X 164885,85 €)	24 732,88	15,00%
Etude thermique	1 100,00	Département 35 - soutien au centre bourg (dossier n°HHA18026)	45 000,00	27,29%
Diagnostic Amiante avant travaux (DTA)	240,00			
Maîtrise d'œuvre	12 480,46			
Mission SPS - Coordination des travaux des entreprises	2 310,00			
		Autofinancement	45 687,22	27,71%
TOTAL (€ HT)	164 885,85	TOTAL	164 885,85	100,00%



INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

A. INFORMATIONS DIVERSES :

Événements de la vie locale :

Voirie de la tranche 03 de la ZAC réalisée ;

- Eclairage public et illuminations de Noël (intervention SDE 35 en cours pour résoudre des pannes ponctuelles) ;
- Fin du tournage DETER aux Hairies (pas de 2^e saison – démontage tracker à venir en 2024 et remise en état du site du parking) ;

B. QUESTIONS DIVERSES :

- **Haies Champ Blanc** : sur proposition du service

espaces verts, information des riverains concernés pour la suppression de haies communales pour faciliter l'entretien. Après échanges avec les particuliers (achat, entretien par les riverains, arrachage...) un statut quo a été décidé, pour se laisser plus de temps pour une décision. ;

- **Projet cantine scolaire** : une réunion est prévue courant janvier 2024 avec la commission bâtiment. Début construction 2025 en projet

- **Devenir du presbytère** : une réunion est prévue courant janvier 2024 avec la commission bâtiment. Projet prévu à être décalé

NOUVELLES RÈGLES DE CIRCULATION

=



**PRIORITÉ À DROITE AU NIVEAU
DE LA ZAC DE LA PLESSE**

**ZONE 30 DANS TOUTE
L'AGGLOMÉRATION**



Séance du lundi 12 février 2024

Vu l'avis de la Commission Subventions en date du 24/01/2024,

La commission communale a étudié les différentes demandes de subventions déposées en mairie par les associations concernées et propose les subventions suivantes :

SUBVENTION 2024

	Critères et principes	
	2023	Proposition 2024
aide par adulte	8,28	8,28
aide par jeune	16,56	16,56
aide bénévoles	108,27	108,27
tournoi	188,7	188,7
forfait asso Etrellaises	239,7	239,7
forfait spécifique	8,28/adhérent	8,28/adhérent
forfait asso extérieures	60,18	60,18
manifestation	94,86	94,86

Règles en usage

Les subventions ne sont versées que pour les personnes etrellaises de chaque association.

Politique Jeunesse : Subventions majorées pour les jeunes etrellais de 6 à 18 ans

Subvention supplémentaire au titre de l'organisation d'une manifestation : 94,86 € en 2024

La demande doit parvenir en Mairie avant la manifestation

La manifestation ne peut pas être une porte ouverte.

Les règlements seront effectués sur justificatif.

Inflation de 4,9% sur 2023

Subventions aux associations sportives etrellaises avec animateurs

Nom de l'association	Objet de la demande	subvention 2023		Proposition 2024		Résultat du vote
		Calcul	Montant	Calcul	Montant	
Amicale Sportive Etrellaise FOOT	subvention annuelle	jeunes : 75 x 16,56€	1 242,00 €	jeunes : 83 X 16,56 €	1 374,48 €	
		adultes : 76 x 8,28€	629,28 €	adultes : 76 X 8,28 €	629,28 €	
	Participation Animateur	33,33% x 10 358 €	3 452,32 €	33,33% X 7778	2 592,40 €	
	Bénévoles	108,27 € x 14	1 515,78 €	108,27 X 14	1 515,78 €	
	Manifestation			50 ans du foot	500,00 €	
	Tournoi	forfait	188,70 €	forfait	188,70 €	
TOTAL			7 028,08 €		6 800,64 €	Votants : 22 Oui : 22 Non : 0 Blanc : 0
Etoile Sportive Etrellaise BASKET	subvention annuelle	jeunes : 70 x 16,56€	1 159,20 €	jeunes : 51 X 16,56	844,56 €	
		adultes : 33 x 8,28€	273,24 €	adultes : 32 X 8,28	264,96 €	
	Participation Animateur	33,33% x 5 001,35€	1 666,95 €	33,33 % X 2700	899,91 €	
	Bénévoles	108,27€ x 7	757,89 €	108,27 X 5	541,35 €	
	Tournoi	forfait	188,70 €	forfait	188,70 €	
TOTAL			4 045,98 €		2 739,48 €	Votants : 22 Oui : 22 Non : 0 Blanc : 0
Volant Etrellais BADMINTON	subvention annuelle	jeunes : 12 x 16,56€	198,72 €	jeunes : 11 X 16,56	182,16 €	
		adultes : 12 x 8,28€	99,36 €	adultes : 12 X 8,28	99,36 €	
	Participation Animateur	Plus d'animateur				
	Bénévoles	108,27 € x 4	433,08 €	108,27 € x 4	433,08 €	
	Tournoi	forfait	188,70 €	forfait	188,70 €	
TOTAL			919,86 €		903,30 €	Votants : 22 Oui : 22 Non : 0 Blanc : 0



Subventions aux associations sports détente étrelaises

Nom de l'association	subvention 2023		Proposition 2024		Résultat du vote			
	Calcul	Montant	Calcul	Montant	Votants :	Oui :	Non :	Blanc :
Etrell'Form Gym	adultes : 72 x 8,28€	596,16 €	adultes : 69 X 8,28 € (32 hors commune)	571,32 €	Votants : 22	Oui : 22	Non : 0	Blanc : 0
Tennis Etrellés Détente	forfait	239,70 €	forfait (8 hors commune, 16 commune)	239,70 €	Votants : 22	Oui : 22	Non : 0	Blanc : 0
Tennis Etrellés Détente	Tournoi	188,70 €	Tournoi	188,70 €	Votants : 22	Oui : 22	Non : 0	Blanc : 0
Etrellés Volley	forfait	239,70 €	forfait (3 hors commune, 13 commune)	239,70 €	Votants : 22	Oui : 22	Non : 0	Blanc : 0
Etrellés Volley	Tournoi	188,70 €	Tournoi	188,70 €	Votants : 22	Oui : 22	Non : 0	Blanc : 0
Rando Etrellés	adultes : 56 x 8,28€	463,68 €	adultes : 56 x 8,28€ (11 hors commune)	463,68 €	Votants : 21	Oui : 21	Non : 0	Blanc : 0
		Badge perdu	-40,00 €	423,68 €				

Subventions aux associations sports détente non-étrelaises

Nom de l'association	Calcul	Montant	Calcul	Montant	Résultat du vote			
					Votants :	Oui :	Non :	Blanc :
Grymda	13 jeunes x 16,56€	215,28 €	13 jeunes x 16,56€. 39 hors commune	215,28 €	Votants : 22	Oui : 22	Non : 0	Blanc : 0
AUORE GYM DE VITRE			06 jeunes x 16,56€	99,36 €	Votants : 22	Oui : 22	Non : 0	Blanc : 0

Subventions aux associations jeunesse

Nom de l'association	Objet de la demande	subvention 2023		Proposition 2024		Résultat du vote			
		mode de calcul	montant	mode de calcul	montant	Votants :	Oui :	Non :	Blanc :
Ass. Parents d'Elèves Robert Doisneau	subvention Arbre de Noël	6,51€ x 99	644,49 €	6,51 X 107	696,57 €	Votants : 22	Oui : 22	Non : 0	Blanc : 0
Ecole publique - OCCE	Séjour pédagogique pour les élémentaires	8,40€ x 55	462,00 €	8,4 X 43	361,20 €	Votants : 22	Oui : 22	Non : 0	Blanc : 0
Ass. Parents d'Elèves Ecole Privée	subvention Arbre de Noël	6,51€ x 155	1 009,05 €	142 X 6,51	924,42 €	Votants : 22	Oui : 22	Non : 0	Blanc : 0
OGE C	cantine	0,92 € x nb repas servis		0,92 X nb repas servis		Votants : 22	Oui : 22	Non : 0	Blanc : 0
OGE C	Séjour pédagogique pour les élémentaires	8,40€ x 85	714,00 €	8,40 X 76	638,40 €	Votants : 22	Oui : 22	Non : 0	Blanc : 0
OGE C	Manifestation Etrellés Roller	Manifestation Biathlon running	94,86 € (voté, non versé 2023)			Votants : 22	Oui : 22	Non : 0	Blanc : 0
Association Jardisport d'Etrellés (AJE)	Forfait	239,70€		239,7		Votants : 22	Oui : 22	Non : 0	Blanc : 0
ALSH - Familles Rurales	subvention	Subvention de fonctionnement	55 385,06 €	Subvention de fonctionnement	70 767,72 €	Votants : 22	Oui : 22	Non : 0	Blanc : 0
		Soutien fédéral	19 663,31 €	Soutien fédéral	20 193,41 €				

Subventions aux associations culturelles et d'intérêt général

Nom de l'association	Objet de la demande	Subvention 2023	Proposition 2024	Résultat du vote			
AFN	subvention	41 x 8,28€ = 339,48 €	39 X 8,28 € = 322,92 €	Votants : 22	Oui : 22	Non : 0	Blanc : 0
	pavoisement	33 €	33 €				
Anim'Etrellés	subvention	0,56 € x 2677 hab = 1499,12 €	0,56 X 2 709 hab. = 1 517,04 €	Votants : 22	Oui : 22	Non : 0	Blanc : 0
SpeakEnglish Etrellés	subvention	239,70 €	239,70 €	Votants : 22	Oui : 22	Non : 0	Blanc : 0
ACAE	forfait	239,70 €	239,70 €	Votants : 22	Oui : 22	Non : 0	Blanc : 0
Comice agricole du Pays d'Argentré 2023	subvention (0,20€/hab)	535,40 €		Votants : 22	Oui : 22	Non : 0	Blanc : 0
Tacots et Turbos de Stredell (TTS)	subvention		239,70 €	Votants : 22	Oui : 22	Non : 0	Blanc : 0



Subventions aux associations d'intérêt général à caractère social

Nom de l'association	Objet de la demande	subvention 2023	Proposition 2024	Résultat du vote			
				Votants :	Oui :	Non :	Blanc :
Club de l'Amitié	subvention	117 adh. x 8,28€ = 968,76 €	non reçue	22	22	0	0
FNATH	subvention forfaitaire	60,18 €	60,18 €	22	22	0	0
ADSPV - Bistrot Mémoire du Pays de Vitré	subvention forfaitaire	60,18 €	60,18 €	22	22	0	0
Rêves de Clowns	subvention forfaitaire	60,18 €	60,18 €	22	22	0	0
Prévention routière	subvention	60,18 €	60,18 €	22	22	0	0
Alcool assistance	subvention forfaitaire	60,18 €	60,18 €	22	22	0	0
Restaurant du cœur	subvention forfaitaire	60,18 €	non reçue	22	22	0	0
Amicale des donneurs de sang	subvention forfaitaire	60,18 €	60,18 €	22	22	0	0
Les pétillantes gazelles bretonnes	subvention forfaitaire	60,18 €		22	22	0	0
AFM Téléthon	Subvention		60,18 €	22	22	0	0

Subventions au CCAS de la commune d'Ételles

				Résultat du vote			
CCAS d'Ételles	Subvention	3 000 €	5 000 €	22	22	0	0

Il est proposé au CONSEIL MUNICIPAL :

- le maintien des critères d'attribution et des montants de subvention pour 2024 ;

Vote à l'unanimité

TARIF RESTAURATION POUR LES ENFANTS CONCERNÉS PAR UN PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

Considérant que des élèves bénéficient d'un projet d'accueil individualisé établi en partenariat avec la médecine scolaire ou la médecine de PMI déjeunent au restaurant scolaire en apportant leur panier repas,

Il est proposé :

- de fixer à compter du 01/02/2024, un tarif :
 - GRATUIT par repas pour le service et l'encadrement pour les enfants de la commune et hors de la commune concernée par un PAI et dont les parents fournissent l'intégralité de la composition des repas ;
 - 1/2 tarif (soit 2,20 €) par repas pour le service et l'encadrement pour les enfants de la commune et hors de la commune concernée par un PAI, si un minimum d'un plat est consommé et que les parents fournissent le complément de la composition des repas ;

Vote à l'unanimité

TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUE, VALIDATION DE L'AVANT-PROJET ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Mme le Maire présente au conseil municipal l'avant-projet produit par l'entreprise OSMOSE pour la construction d'un terrain de football synthétique.

Il est proposé au CONSEIL MUNICIPAL :

- d'APPROUVER l'avant-projet, son plan de financement prévisionnel ainsi que le calendrier de réalisation tels que présentés ci-avant ;
- d'AUTORISER Mme le Maire ou son représentant à solliciter toute demande de subvention :
 - de SOLLICITER du Département une subvention de 172 670,56 euros au titre du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale ;
 - de SOLLICITER de l'ANS une subvention de 192 195,32 euros au titre du Plan 5000 Equipements

- d'AUTORISER Mme le Maire ou son représentant à solliciter le versement d'un fonds de concours auprès de Vitré Communauté d'un montant de 132 337,00 € ;

Après en avoir délibéré : ABSTENTIONS : 4 (Bignon A., Perrier R., Julliot F., Gaillard P.) ; CONTRE : 1 (Catherine L.) ; POUR : 17



DEPENSES		RECETTES		
OBJET	MONTANT	OBJET	MONTANT	%
Montant des travaux estimé (€ HT)	1 123 072,07	Etat - DETR (30 % X 700 000 €)	210 000,00	18,24%
Honoraires (€ HT)	28 065,00	Département - contrat départemental de solidarité territoriale (15 %)	172 670,56	15,00%
		Etat - Agence Nationale du Sport (20 %) - terrain de grand jeu	192 195,32	16,70%
		Vitré Communauté - Fonds de concours	132 337,00	11,50%
		Autofinancement	443 934,19	38,56%
TOTAL (€ HT)	1 151 137,07	TOTAL	1 151 137,07	100,00%

VENTE TERRAIN VITRE COMMUNAUTE

Il est proposé au CONSEIL MUNICIPAL :

- d'APPROUVER la vente de la parcelle section ZL n°29, propriété de la commune, d'une surface de 480 m² situé au lieu-dit QUART au prix de 156,00 € (480 m² X 0,325 €) à Vitré Communauté. Les frais inhérents à la vente sont à la charge de l'acquéreur ;

Après en avoir délibéré : Vote à l'unanimité

ZAC DE LA PLESSE, TRANCHE 04 - VENTE DE LOTS

Il est proposé au conseil municipal de vendre les lots ci-après : Tableau 2

Vote à l'unanimité

Tableau 2

N° de lot	N° parcelle cadastrale	Nom(s) acquéreur(s)	Adresse	Superficie	Prix de vente (€TTC)
4.16	ZO n°310	DAVENEL Marie-Anne	2 résidence du Hill 35370 ARGENTRE DU PLESSIS	315	37 800
4.19	ZO n°313	JUDGÉ Laurence	2 résidence du Hill 35 370 ARGENTRE DU PLESSIS	389	46 680

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

A. INFORMATIONS DIVERSES :

- Projet de prise d'un arrêté municipal pour instaurer une zone 30 sur l'ensemble du bourg ;
- Démarrage des travaux de rénovation énergétique pour le logement communal au 03 rue Julien Caillel ;
- Travaux du Conseil Municipal des Enfants (boîte à livres, panneaux contre les déjections canines, collecte de jouets) ;

B. QUESTIONS DIVERSES :

- Témoignage de deux habitants du lieu-dit « LA LOGE » MM. Raphaël MARCELLI et Jordan LEBACLE sur les incivilités liées à la vitesse sur la voie communale avec une demande d'aménagements de sécurisation routière ;
- 09/06/2024 : élections européennes ; Mme le Maire rappelle aux élus leur obligation de tenue des bureaux de vote ;



Séance du lundi 19 mars 2024

Finances locales – Compte financier unique

Après en avoir approuvé à l'unanimité (hors vote de Mme Le Maire) les comptes financiers uniques du Budget communal, du Budget de la ZA Piquet et du Budget de la Plesse, le Conseil Municipal décide :

- D'affecter l'excédent de fonctionnement du budget principal conformément au tableau de reprise des résultats ci-après : Tableau 1

(Résultat du vote à la majorité (pour : 17, abstentions : 2 JULLIOT Frédérique, PERRIER Rémi)

Finances communales - Vote des taux d'imposition 2024

Mme Le Maire propose de ne pas augmenter les taux des impôts locaux pour l'année 2024.

La Commission Finances, dans sa séance du 28 février dernier, a émis un avis favorable sur le maintien des taux.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal vote à l'unanimité:

- De ne pas augmenter les taux en 2024,
- De conserver les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 36.24 %
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 38.56 %
 - Taxe d'habitation (TH) : 16.47 %

Finances locales - Vote du Budget Primitif Commune 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De voter le budget par chapitre, conformément à la nomenclature M57

Tableau 1

RECAPITULATION GENERALE - COMPTE ADMINISTRATIF 2023	
AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET PRINCIPAL	
Résultat d'investissement 2023	
Solde d'exécution d'investissement 2023 du budget principal sur compte 001 (A-B)	- 375 897.80 €
Solde d'exécution d'investissement 2023 du budget Centre de secours sur compte 001 (D)	+ 324 636.02 €
Solde des restes à réaliser investissement 2023 du budget principal (C)	- 392 250.67 €
Excédent de financement de l'investissement 202 (A-B+C+D)	- 443 512.45 €
Résultat de fonctionnement 2023	
Résultat de fonctionnement 2023 du budget principal	+ 1 470 074.74 €
Résultat de fonctionnement 2023 du budget Centre de secours	+ 89 343.28 €
Résultat à affecter	+ 1 559 418.02 €
Affectation sur le budget principal	
En réserve sur le compte 1068 (investissement)	+ 1 559 418.02 €
Report en section d'investissement sur le compte 001 (hors RAR)	- 51 261.78 €

- D'adopter l'ensemble des chapitres de la section de fonctionnement du Budget Primitif 2024 de la Commune qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :
- 2 244 231.02 € en fonctionnement

- D'adopter l'ensemble des chapitres de la section d'investissement du Budget Primitif 2024 de la Commune qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :
- 3 239 998.18 € en investissement

Résultat du vote. Pour : 17 ; abstentions : 4 JULLIOT Frédérique, BIGNON Alain, PERRIER Rémi, GAILLARD Pauline)

Finances locales - Vote du Budget Primitif 2024 ZAC de la Plesse

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

- D'adopter l'ensemble des chapitres de la section de fonctionnement du Budget Primitif 2024 de la Commune qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

- 2 785 827.87 € pour la section de fonctionnement

- D'adopter l'ensemble des chapitres de la section d'investissement du Budget Primitif 2024 de la ZAC de la Plesse qui se trouve en suréquilibre aux sommes suivantes :

- 1 935 658.49 € en dépenses d'investissement

- 1 982 817.87 € en recettes d'investissement

Résultat du vote à l'unanimité

8) ZAC de la Plesse Tranche 4 - Vente du lot n°4-64

La Mairie a reçu une promesse d'achat pour un lot de la tranche n°4 de la ZAC de la Plesse. Tableau 2

Résultat du vote à l'unanimité



Finances communales - Additif subvention n°1

Suite à un oubli de dépôt de dossier, le Club de l'Amitié sollicite une subvention

	Subvention 2024
CLUB de l'amitié	1076.40 €

Résultat du vote à l'unanimité

Urbanisme - Révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme - arrêt du projet

La commune a engagé une procédure de révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) d'ÉTRELLES :

La procédure concerne les secteurs de Montigné et de Piquet et plus précisément les zones à vocation économique implantées le long de la RN 157.

Une partie de ces zones d'activités est actuellement située dans une bande de 75m depuis l'axe de la RN 157. Du fait de leur positionnement dans la marge de recul, ces espaces sont aujourd'hui inconstructibles et non aménageables.

Conformément à l'article L111-8 du Code de l'Urbanisme, la présente révision allégée n°1 du PLU a eu pour objet la réduction de cette marge de recul pour optimiser l'usage du foncier à vocation économique.

Pour : 18 ; abstentions : 3 (JULLIOT Frédérique, PERRIER Rémi, GAILLARD Pauline)

Urbanisme - Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme bilan de concertation

Cette modification a pour objet :

- l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUA de Piquet Est,
- l'instauration d'un emplacement réservé sur le site des Hairies.
- la modification du zonage applicable sur l'ancien bâtiment de l'école Notre Dame de Lourdes.

Résultat du vote : pour : 17 ; abstentions : 4 (JULLIOT Frédérique, BIGNON Alain, PERRIER Rémi, GAILLARD Pauline)



Tableau 2

N° de lot	N° parcelle cadastrale	Nom(s) acquéreur(s)	Adresse	Superficie	Prix de vente (€TTC)
4-64	Section ZO n°358	SOUVESTRE Joseph et SOUVESTRE Suzanne	8 La rivière 35680 VERGEAL	589 m ²	70 680 €

AFFAIRES DIVERSES

-Tirage au sort des jurys d'Assises sur la liste électorale

	N° page	N° ligne	NOM et Prénom	Adresse
1	110	9	Laperche Jérémie	Rue du Chardonnet
2	130	6	Louvel Ephrem	6 rue du Chardonnet
3	47	2	Daniel Jean-François	26 rue de Vendée
4	138	4	MARQUET Mélody	6 rue Normand d'Étrelles
5	196	5	SERGEANT Aurélie	4 allée Ile-de-France
6	10	1	BEAUGEARD Jérôme	9A La Motte Gérard



Ecole Notre Dame de Lourdes

Notre école accueille, dans un cadre structurant, environ 180 enfants, répartis en huit classes, de la petite section de maternelle (à partir de 2 ans) au CM2.

Les différents projets menés par l'équipe éducative permettent aux élèves de créer, d'oser, d'échanger, de réfléchir et d'œuvrer ensemble, pour avancer.

En parallèle, trois associations participent activement à la vie de l'école :

- L'APEL (Association des parents d'élèves), représente l'ensemble des familles et qui travaille en lien avec l'équipe éducative.
- L'OGEC (Organisme de gestion), assure la gestion économique et financière de l'établissement.
- L'AJE (Association jardin école), a en charge l'entretien du jardin pédagogique (appelé jardin des 4 saisons) ainsi que les ateliers pédagogiques avec les enfants. Notons que l'AJE vient d'être nommée dans la catégorie Solidaire pour la planète aux trophées Tapis rouge aux solidarités, organisés par Ouest-France, TV Rennes et le conseil départemental.

Un grand merci aux membres de ces trois associations.

Quelques moments importants qui rythment la vie de l'école

Du côté des maternelles :

En Petite Section de maternelle : Cette année, nous travaillons sur le thème des Jeux Olympiques.

Phryge et P'tit loup sont nos 2 mascottes cette année. Chaque week-end, ils partent avec un enfant de la classe.



Informations pratiques

Je me tiens à la disposition des familles désireuses de visiter, de connaître l'école.

Merci de prendre rendez-vous au :

02.99.96.62.19 ou par mail à l'adresse suivante :
eco35.nd-de-lourdes.etrelles@enseignement-catholique.bzh

Vous pouvez également consulter le site internet de l'école, mis à jour régulièrement :

Ecole Primaire Privée Notre Dame De Lourdes de Etreilles Vie ...TouteMonAnnéehttps://notredamedelourdesetrelles.toutemonecole.fr

Yann Marquer



En Moyenne Section :

La classe possède également une petite mascotte : le petit ours Teddy que les enfants adorent rapporter à la maison. Les activités dans la classe sont très variées, visant les apprentissages mais aussi beaucoup la complicité et la coopération entre les enfants. Ici, un atelier de cuisine.



Les enfants de Grande Section ont étudié un conte classique.

« En début d'année, nous avons travaillé autour du conte " Les trois petits cochons ". Nous en avons lu diverses versions. Ce fut l'occasion de découvrir du vocabulaire nouveau tel « la barate » pour faire du beurre. Aussi, pour mieux comprendre, nous avons fabriqué du beurre en secouant un petit pot rempli de crème. »

Les élèves se sont entraînés à raconter l'histoire avec leurs propres mots à l'aide du décor miniature. Nous avons réalisé un livre accordéon afin que les élèves puissent aussi raconter l'histoire à la maison.

En arts visuels, nous avons réalisé une fresque collective.



Du côté des plus grands :

Les CP et les CE1 bénéficient de séances au jardin pédagogique. Les CE1 sont en charge de planter les salades, les CP s'occupent des fleurs. Le jardin est également un endroit propice à l'observation des changements liés à la météo, au passage des saisons. Les boules de graisse réalisées lors de la classe découverte ont été déposées pour les oiseaux lors de la période de froid.

Les CE2, CM1 et CM2 sont partis en classe de neige du 10 au 16 mars 2024, dans les Pyrénées. Ils ont séjourné dans la magnifique ville d'Arreau et ont découvert les joies du ski dans la station de Peyragudes. L'association organisatrice Silo leur a proposé : ski, raquettes, visite d'une chèvrerie, découverte de la faune et de la flore des Pyrénées et les bienfaits des eaux de Balnéa, ...

Un séjour que les élèves garderont en mémoire de longues années !





Ecole Robert Doisneau

Les contes

Les élèves vont réaliser une fresque autour du thème des contes lors d'ateliers de création artistique avec l'artiste plasticienne Hélène Siellez. Chaque classe va ainsi produire un panneau avec des matériaux recyclés : - TPS/PS « Les trois petits cochons », MS/GS « Le chat botté », GS/CP « La petite sirène », CE1/CE2 « Le petit chaperon rouge », CM1/CM2 « Hansel et Gretel ».



Jeux Olympiques

Enzo Aspinas Lambert, champion de France de lancer de poids et de lancer de disques dans sa catégorie, a fait une visite chez les CM. Il leur a parlé de ces disciplines et leur a donné des conseils. Cette rencontre fut riche et s'est terminée par une séance d'autographes ! Par ailleurs, une semaine jeux olympiques et paralympiques sera organisée courant juin pour tous les élèves de l'école.

Coup de cœur pour un livre

La classe MS/GS a participé en janvier/février à l'action de l'OCCE « Coup de cœur pour un livre ». Les objectifs de ce projet sont de développer le plaisir de lire, d'échanger et d'élire leur livre préféré. Leur coup de cœur cette année est : « Un meilleur meilleur ami » d'Oliver Tallec. La classe de TPS/PS participera à son tour à cette action en mai/juin.

Spectacles au centre culturel

Deux spectacles sont proposés cette année par le centre culturel de Vitré : pour les maternelles ce sera un concert de Chapi Chapo et les petites musiques de pluie « Tilt », pour les élémentaires ce sera un concert de chanson rock de Ben Herbert Larue « L'ogre en papier ».

Carnaval

Nous avons fêté le Carnaval le 22 mars. Les enfants se sont déguisés et se sont proménés tous ensemble dans les rues d'Ételles dans la bonne humeur et en musique.



Emilie Jolie



Les élèves du CP au CM2 vont bénéficier cette année de séances de musique en partenariat avec le conservatoire de Vitré Communauté. L'intitulé de l'action est « Chanter et danser le conte musical Émilie Jolie de Philippe Chatel ».

Un spectacle est programmé à la salle de spectacle d'Argentré du Plessis avec toutes les classes. Dans le cadre de ce spectacle, les élèves seront amenés à travailler autour des chansons, des décors, des costumes. Les maternelles s'intégreront au projet des élémentaires au mieux de leurs compétences.

Arts plastiques

Les élèves de CE1/CE2 ont participé à des ateliers de découverte et de pratique des arts plastiques animés par une professeur de l'école d'arts plastiques. Ces ateliers ont permis aux enfants une approche du dessin et de la couleur à travers les artistes Françoise Gilot et Yayoi Kusama.

Chasse aux œufs et Course d'orientation

Les élémentaires ont participé cette année à une course d'orientation aux Bois des Rochers. Les élèves de maternelle ont participé quant à eux à une sortie chasse aux œufs.

Bonne route les CM2

Nos élèves de CM2 feront leur rentrée en 6ème en septembre prochain. Nous avons été très heureux de les accueillir dans notre école et nous leur souhaitons beaucoup de réussite et de belles années collège.

La directrice, Céline LEROUX, reste disponible pour tout renseignement.

Informations pratiques

Les horaires : 08h30-11h45 puis 13h45-16h30

Téléphone : 02 99 96 75 83

Mail : ecole.0352750Z@ac-rennes.fr

Site internet : Vous y trouverez des informations pratiques sur fonctionnement général de l'école ainsi que sur les projets menés dans les classes.

<http://www.ecole-doisneau-etrelles.ac-rennes.fr>



APEL- Ecole Notre Dame de Lourdes

L'APEL s'est agrandie, nous sommes maintenant 23 au sein de l'association des parents d'élèves.

Durant l'année scolaire 23/24, les enfants ont pu participer à de nombreux projets que l'APEL accompagne. Tout d'abord l'Arbre de Noël qui a permis de rassembler les familles pour un moment festif autour de danses préparées par les enseignants et les enfants. On a pu aussi accompagner et aider financièrement les familles pour les sorties scolaires :

Fenicat (classe poneys) pour les CP-CE1 ; le séjour au ski pour les CE2-CM1-CM2. L'APEL a également renouvelé cette année les opérations Troc de livres (échange et partage de livres avec les copain), les goûters du vendredi... Pour clore l'année scolaire, la kermesse qui aura lieu le 28 juin rassemblera petits et grands autour de jeux, structures gonflables et d'un repas convivial.

L'APEL vous souhaite un bel été.



Parole AUX ASSOCIATIONS

A.C. - A.F.N. Soldats de France

Le mardi 28 Mars 2024 un repas a été organisé au restaurant de la petite Fringale à Etreilles qui a regroupé 51 convives (A.F.N. et soldats de France).

L'après-midi, différentes animations (jeux de cartes, triomino, scrabble etc...) ont permis de clôturer cette journée de détente.

24 personnes étaient présentes à ces animations.

Merci de votre participation.





Kinderboom



Été 2024

L'accueil de loisirs sera ouvert du 8 juillet au 2 août et du 26 au 29 août.

Pour respecter le rythme et les besoins des enfants, les enfants seront répartis en trois groupes :

→ les petits loups (3-4 ans) → les minimoy (5-7 ans) → la team's junior (8-12 ans).

- Une thématique, pour l'été : « LES JEUX OLYMPIQUES A PARIS ».

A l'occasion des JO en France, un thème pour découvrir les sports, les sportifs connus, la ville de Paris et ses symboles.

- De nombreuses sorties : zoo de la Bourbansais, parc d'attraction l'ange michel à St Martin de Landelles, piscine et plage à St Malo, piscine et jardin des plantes à Vitré.
- Des grands jeux, des intervenants, mais aussi des activités, des jeux, des découvertes, des surprises, des temps libres et de belles rencontres !
- Deux mini camps seront proposés aux enfants de 8 à 12 ans.

→ Du 8 au 12 juillet, un camp sportif à la base de loisirs de St M'Hervé, au programme : tir à l'arc, canoé kayak, course d'orientation, jeux multi sports et veillées.

→ Du 22 au 24 juillet, un camp urbain à Vitré, au programme : piscine, géocaching, laser game, escape game, jeux multisports et veillées.

Bel été à tous !



Béregère et l'équipe de l'accueil de loisirs

Informations pratiques

Adresse : 9, rue hyacinthe hévin 35370
ETRELLES (locaux pôle enfance)

Contact : Béregère FOUGERAIS 06 42 33 89 39
ou al.etrelles@famillesrurales.org

RAPPEL :

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires (fermé 3 semaines en août et 1 semaine à Noël).

Horaires d'ouverture : 8h30 à 17h30 ; garderie : 7h30 à 8h30 et 17h30 à 18h45.



DATES A RETENIR

Réunion de présentation été 2024 : **mardi 28 mai** à 20h30 au pôle enfance

Inscriptions été 2024 : **du 29 mai au 16 juin**





AS ETRELLES FOOTBALL

Le club de football propose de faire une initiation gratuite pour tous les nouveaux futurs licenciés qui envisageraient de pratiquer ce sport pour la saison prochaine.

Depuis début mai, des portes ouvertes sont possibles sur toutes nos séances jeunes ; seniors masculines et féminines.

Pour les informations concernant les horaires des entraînements, consultez notre site internet et venez comme vous êtes. <https://etrellesfootball.footeo.com>

D'autre part, n'hésitez pas à vous faire connaître, le club recherche toujours des bénévoles pour l'encadrement des différentes équipes, le bureau, l'arbitrage, les manifestations...



ALERTE INFO
 Une équipe vétérans est en cours de création. Venez nous rejoindre.
 Un match d'essai est prévu le vendredi 24 mai 2024 à 20h30.

CREATION ÉQUIPE VÉTÉRAN (+35 ANS)



MATCH LE VENDREDI SOIR 20H30
PLAISIR ET DÉTENTE
BON ÉTAT D'ESPRIT
CHAMPIONNAT FOOT 4 11
C'EST PAR ICI

INTERESSÉ ? → 

PLUS D'INFO : FRANÇOIS 0670087825 JEAN MICHEL : 0769965397

50 ANS
 22 JUIN 2024
PROGRAMME

RESERVÉ AUX LICENCIÉS OU ANCIENS LICENCIÉS DU CLUB ASE

14H-17H30 ANIMATIONS (STRUCTURES GONFLABLES, CIBLES GÉANTES, BÂCHES À TROU, PALETS, PÉTANQUES, ...)

17H45-18H15 REMERCIEMENTS

18H15-20H APÉRITIF (SALLE DES SPORTS)

20H30 REPAS (COCHON GRILLÉ) + SOIRÉE DANSANTE AVEC DJ

INSCRIPTION OBLIGATOIRE → 

PLUS D'INFORMATIONS :
 BÉRTRAND PICQUET 0648141221
 JM FESSELIER 0611977993

Déjà 50 ans d'existence pour le club. Une belle journée d'anniversaire en perspective.
 Pour les invités retardataires qui souhaiteraient y participer, merci de rendre réponse rapidement.
 L'évènement approche.
 L'ensemble du bureau.



Etrell'Form

L'Association Etrell'Form est en pleine forme !

Avec 111 adhérents à son actif cette année (contre 95 l'an passé), Etrell'Form a aussi étoffé sa proposition d'activités.

Depuis novembre 2023, des séances de yoga sont proposées par Marie «Le yoga avec Marie», professeur de vinyasa yoga, pratique dynamique, qui mêle méditation et laisse une grande place à la respiration. Les séances ont lieu un lundi soir sur deux cette année... mais victime de son succès, cette activité pourrait être multipliée à la rentrée prochaine !

Tous les mardis matins, Nicolas, éducateur sportif de l'association «Pêle Mêle» de La Guerche de Bretagne propose de la gym pour tous ! Renforcement musculaire, exercices cardio-respiratoires, abdo-fessiers, fitness, stretching... Un vrai programme pour l'entretien et l'assouplissement du corps !

Le mercredi soir, c'est Christopher, coach sportif, qui anime la soirée.

En première heure, le cardio-fitness, permet de développer sa capacité cardio-respiratoire, en pratiquant des activités chorégraphiées, tout en brûlant des calories... et en musique !

A la deuxième heure, le renforcement musculaire est à l'honneur pour redonner tonus et dynamisme afin de garder la forme !

Etrell'Form c'est aussi du soutien aux associations... lors d'Octobre Rose, un chèque de 200 € a été remis à l'association des 4C en soutien au cancer du sein.

Petit rappel : Etrell'Form est ouvert à tous, hommes, femmes (... eh oui c'est mixte !) déjà adeptes d'activités sportives ou novices...

Le tout dans une bonne ambiance conviviale et sportive !

Les membres du bureau



Cours du mercredi avec Christopher



Cours du mardi avec Nicolas

Informations pratiques

Renseignements :
06 10 29 35 54 ou 06 40 60 53 35



Les membres du bureau

Quelques dates :

- La fin des cours pour cette saison : **mercredi 26 juin 2024**
- Le repas convivial avec nos adhérents : **mercredi 3 juillet 2024**



un chèque de 200 € a été remis à l'association des 4C

Séances pour l'année 2024-2025 :

- **Yoga** le lundi de 20h30 à 21h30, le mardi de 17h à 18h et le vendredi de 18h15 à 19h15 (à confirmer)
- **Gym** pour tous le mardi de 10h30 à 11h30
- **Cardio'fitness** le mercredi de 19h à 20h
- **Renforcement musculaire** le mercredi de 20h15 à 21h15

La reprise des cours pour la saison 2024-2025 se fera à partir du lundi 9 septembre 2024



Anim'Etreilles

Comme tous les ans, l'équipe d'Anim'Etreilles vous donne rendez-vous

VENDREDI 28 JUN 2024 à partir de 19h30

A la salle des sports d'Etreilles

En compagnie de l'orchestre « la belle famille » suivi d'un feu d'artifice ;

Restauration sur place

VEenez NOMBREUX



Club de l'amitié Gemouv 35

Suite à l'assemblée générale du 10 décembre 2023, les membres du bureau se sont réunis pour élire le président : Fernand Maignan, le vice-président : Lionel Cateline, le secrétaire : Michel Pottier, secrétaire adjoint : Maurice Spétébroot, le trésorière : Michèle Fauchoux, le déléguée au secteur : Marie-Thérèse Leguay.

Pour 2024 le Club compte 146 adhérents.

L'année 2024 a débuté par un loto suivi de la galette des rois et l'occasion de s'offrir les vœux,

- Mardi 08 Février : foot en marchant, quatre équipes se sont affrontées dans la salle des sports,
- Lundi 26 Février : danse en ligne animée par Marie-Thérèse et Christine, 90 adhérents y ont pris part,
- Mercredi 03 Avril : sortie en car à Denézé-sous-Doué pour la fête du jarret animée par les Fermiers en Folie suivie par la danse,
- Mardi 23 Avril : le repas du secteur au restaurant la Grenouillère a réuni 250 adhérents, 37 de nos adhérents y ont participé.



